



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

N° **465 21** MSAS/DGSP/DL



*Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

Dakar, le **06 AVR. 2021**

Direction Générale de la Santé publique



Direction des Laboratoires

Le Directeur

**Remise d'un lot de triples emballages aux Laboratoires de Biologie
médicale privés**

Cher collègue,

Au nom du Ministre de la Santé et de l'Action sociale, la Direction des Laboratoires met à votre disposition un lot de cent dix (110) triples emballages à raison de cinq (05) unités par laboratoire, ceci dans le but d'une amélioration de la biosécurité sur le transport des échantillons biologiques dans votre pratique quotidienne.

Par conséquent, je vous prie de bien vouloir effectuer le partage avec les Laboratoires de Biologie médicale privés agréés par le Ministère de la Santé et de l'Action sociale suivant la liste actualisée des LBM privés (mise à jour du 05 février 2021).

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur des Laboratoires

Au
Docteur Tidiane SIBY,
**Président de l'Association des Médecins
et Pharmaciens Biologistes Privés du Sénégal
(AMPBPS)**


Amadou Moctar DIEYE
Directeur

Ampliations:

- MSAS/Cabinet
- MSAS/SG
- MSAS/DGSP
- MSAS/DGES